

aliéner de sa majesté, il avait jugé à propos de proclamer la loi martiale et d'incorporer la milice de la province, pour repousser les attaques du dehors, rétablir la paix et la tranquillité publique au-dedans, prévenir la trahison, et punir ceux qui s'en rendraient coupables."

Cette proclamation, loin de produire l'effet désiré, en produisit un tout contraire; elle mit le mécontentement là où les plus zélés ne voyaient auparavant que de l'indifférence: on ne put se persuader que le gouvernement du roi de la Grande-Bretagne pût ressembler à celui du chef militaire d'un état despotique, et que ses sujets fussent nés soldats, et pussent être légalement assujétis aux mêmes services que les troupes réglées. Les enrôlemens volontaires étaient, dans l'opinion générale, le seul moyen auquel le gouverneur pût recourir légitimement, pour repousser l'invasion, si elle avait lieu.

Ne pouvant réussir par la force, le général Carleton crut devoir recourir à la persuasion; et pour mieux réussir par ce moyen, il s'adressa à l'évêque de Québec. Celui-ci adressa aux curés de son diocèse un mandement qu'ils avaient ordre de lire dans leurs églises à leurs paroissiens, et où il les exhortait à prendre les armes pour la défense de leur pays. Le mandement n'eût pas beaucoup plus d'effet que la proclamation; la plupart des habitans ne purent perdre l'idée qu'ils s'étaient formée, que si on leur faisait prendre les armes pour la défense de leur pays, comme on disait, on pourrait bien les leur faire porter hors de ses limites, et pour un espace de temps dont ils ne prévoyaient pas le terme. Ils l'avaient fait autrefois, sous la domination française, mais pour très peu de temps, par petites troupes, et presque toujours en qualité de volontaires.

Pendant, une armée d'environ deux mille hommes s'était mise en marche pour le Canada, sous le commandement des généraux MONTGOMERY et SCHUYLER. Elle traversa le lac Champlain, et arriva à l'Isle aux Noix, dans la rivière Richelieu, le 5 Septembre. Là, les deux généraux dressèrent une déclaration, où ils disaient, entr'autres choses, aux Canadiens, que leur armée, uniquement destinée à agir contre les troupes anglaises, respecterait leurs personnes, leurs libertés, leurs biens et leur religion. Ils firent embarquer leur armée le lendemain pour St. Jean, mais ayant appris en route, que le fort était en bon état, et avait une garnison considérable, ils retournèrent à l'Isle aux Noix. Le général Schuyler étant tombé malade, retourna à Albany, et Montgomery demeura seul commandant de l'expédition. Ce général ayant reçu les renforts et les munitions qu'il attendait, reparut le 17, à la vue de St. Jean. Il s'empara des hauteurs, au nord du fort, et y fit éri-